

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 19 août 2011

Date de convocation : 4 août 2011

**PRESENTS** : ZDAN Michel, Josette FERNET, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, DEMESSANCE Florence, Mme Evelyne SABATIER, , MESPLES Noël.

**EXCUSES** : GLENADEL Jacques .....

**ABSENTS** : NOYES Sylvie, TEYSSEYRE Catherine .....

**SECRETAIRE** : ...VILLAESCUSA Sylvie

**COMPTE RENDU** : Séance ouverte à 20h30

1. **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20/06/2011**

Approuvé à l'unanimité après modifications apportées.

2. **Approbation de la modification simplifiée (emplacement réservé n°11)**

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification simplifiée concernant l'emplacement réservé n° 11.

3. **Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le programme d'économie d'énergie de la salle polyvalente**

Le Conseil approuve à l'unanimité l'ensemble des travaux à effectuer et des lots ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises.

4. **Révision du schéma communal d'assainissement : dossier provisoire élaboré par AGE Environnement**

Approbation à l'unanimité du nouveau schéma communal d'assainissement.

5. **SDEHG : Extension de l'éclairage public aux abords des ateliers municipaux**

Eclairage manquant sur l'ensemble du cheminement handicapé et du balcon de l'atelier communal. Reporté au prochain conseil car le chiffrage manque.

6. **SDEHG : Rénovation de la commande d'éclairage du « City Stade »**

Coût total : 4045.00 € TTC dont restant à charge de la commune 1821.00 € TTC. Le Conseil approuve à l'unanimité les réparations à effectuer.

7. **SDEHG : Rénovation de l'éclairage public Hameau de Rouge**

Remplacement de certains appareils d'éclairage public (11 points lumineux) au Hameau de Rouge et installation d'un luminaire supplémentaire Route du Goutail et d'un luminaire supplémentaire Quartier Martinet. Coût total : 15684.00 € TTC dont restant à charge de la commune 5332.00 € TTC. Le Conseil approuve à l'unanimité les travaux.

**8. SDEHG : Effacement des réseaux EP et Télécom (nouvelle délibération)**

Effacement des réseaux entre la place du Village et la Salle Polyvalente. Coût total : 91662.00 € TTC dont restant à charge de la commune 12944.00 € TTC. Le Conseil approuve à l'unanimité les travaux à effectuer.

**9. Pool routier 2011/2012 : présentation de devis**

Création d'une place de parking handicapé au garage atelier en enrobé marquage d'une ligne blanche et sigle handicapé. Montant 2990.00 € TTC. Voté à l'unanimité.

Devis zone de containers quartier Bernadou, construction d'un mur de clôture entre un terrain privé et terrain public. Montant TTC 1852.60 €. Approuvé à l'unanimité.

**10. Modification de la durée hebdomadaire de l'adjoint technique**

Suppression du poste à 26 h et création d'un poste à 30h par semaine. Approuvé à l'unanimité.

**11. Constitution de la commission PLU**

Commission PLU : Noël Mesples, Josée Chenin, Florence Demessance, Jean-Luc Lorrain, Josette Fernet, Sylvie Villaescusa, Michel Zdan.

**12. Centre de Gestion : Convention d'accès à l'extranet carrières du CDG31**

Accès permettant une meilleure gestion du personnel et une meilleure connaissance des règles concernant la gestion du personnel. Reporté au prochain conseil car le chiffrage manque.

**13. Remboursement de factures à Monsieur le Maire**

Le Conseil approuve à l'unanimité le remboursement de la facture réglée directement par Monsieur le Maire en fonds propres.

**14. Questions diverses**

- a) Nouvelle entreprise retenue pour l'entretien EP : l'entreprise ETDE a été retenue par le SDEHG à la place de la Sobeca.
- b) Capayrou : les travaux de réfection de la route peuvent être effectués, les travaux EDF étant terminés.
- c) Devis d'engazonnement pour le terrain de foot : 2990.00 € TTC par la société Féré Paysage. Attente d'un second devis.
- d) Les Ateliers de Tissonvilliers nous envoient des propositions pour du matériel bureautique qui sont refusées en raison des montants très élevés.
- e) Comité des Fêtes 2010 : le courrier qui est dorénavant reçu en mairie au nom du Comité des Fêtes sera retourné à la Présidente.
- f) Liste des travaux à effectuer au bar : des devis vont arriver en mairie.
- g) Conseil Municipal Jeunes : M. Lorrain présente le dossier à l'ensemble du Conseil et précise qu'il est nécessaire de fixer une date pour une réunion publique pour informer la population.